

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## Exploitation sexuelle des mineurs : leviers et barrières aux pratiques psychosociales destinées aux victimes et aux proxénètes

*(résumé)*

### Chercheuse principale

Nadine Lanctôt (Ph. D.), Université de Sherbrooke

### Cochercheuses

Roxane Perrin-Plouffe (M. Sc.), Université de Sherbrooke

Mathilde Turcotte (Ph. D.), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

### Collaboratrices ou collaborateurs

Marie-Estelle Quenneville (B.Sc.)

### Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Sherbrooke

### Numéro du projet de recherche

2024-0SXS-337877

### Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec

### Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de la Sécurité publique (MSP)  
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

## RÉSUMÉ

### 1. Contexte du projet

L'exploitation sexuelle, définie comme une situation où une personne profite de la vulnérabilité ou de la dépendance d'une autre à des fins sexuelles, constitue une forme de violence complexe et multiforme. Elle s'inscrit dans une logique de commercialisation du sexe impliquant des rétributions matérielles ou monétaires. Souvent enracinée dans des parcours marqués par des violences subies dès l'enfance, l'exploitation sexuelle engendre de graves symptômes traumatiques chez les jeunes victimes. Malgré des initiatives émergentes pour leur offrir un soutien, l'accès à des services psychosociaux demeure parsemé d'obstacles, que ce soit en raison de diverses contraintes organisationnelles ou de séquelles liées à un parcours de violence subie (ex. : méfiance généralisée envers autrui).

Parallèlement, les activités de proxénétisme, impliquant l'exploitation criminelle d'individus à des fins sexuelles lucratives, restent très peu explorées dans les travaux scientifiques sous un angle psychosocial. Bien que certaines études aient documenté les caractéristiques des proxénètes et leurs stratégies de recrutement et de maintien de leurs victimes dans l'engrenage du commerce du sexe, les recherches portant sur leurs difficultés d'adaptation, leurs besoins spécifiques ou les facteurs pouvant favoriser leur désistement ou leur réinsertion sociale, en particulier pour les jeunes, sont rares, voire inexistantes.

Face à ces limites, il apparaît crucial de s'intéresser aux facteurs qui contribuent ou qui nuisent à l'efficacité des pratiques de prévention et d'intervention pouvant répondre aux besoins des jeunes victimes d'exploitation sexuelle et des jeunes impliqués dans des activités de proxénétismes ou à risque de l'être.

## **2. Principales questions de recherche**

Le présent rapport vise à répondre à la question suivante : « Quels sont les facteurs qui contribuent ou qui nuisent à l'efficacité des pratiques de prévention auprès des victimes et des proxénètes ? » S'inscrivant dans le volet « synthèse des connaissances » de l'appel à projets, les objectifs spécifiques sont les suivants : 1) documenter les leviers et les barrières – systémiques, organisationnels, professionnels et individuels – liés à une utilisation bénéfique ou non de services psychosociaux par de jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou par de jeunes proxénètes (ou à risque de l'être) et 2) rapporter les points de vue des parties prenantes impliquées (jeunes, parents, personnel professionnel, survivantes) quant aux différentes dimensions du processus d'utilisation de services. De façon transversale, les deux synthèses des connaissances réalisées permettent d'identifier les forces et les limites des connaissances actuelles et de cibler les pistes prioritaires à approfondir dans de futures recherches.

## **3. Principaux résultats**

La première étude de portée sur les jeunes victimes d'exploitation sexuelle recense 46 études qualitatives publiées entre 2013 et 2023. La seconde étude de portée, réalisée en deux temps, identifie un total de 15 études publiées entre 2000 et 2024 portant sur le proxénétisme, ainsi que 17 études sur la délinquance sexuelle publiées entre 2014 et 2024. Aucune des études sur le proxénétisme ne traite des leviers et des barrières à l'utilisation des services psychosociaux, d'où l'élargissement de la recherche pour inclure des jeunes à risque ou ayant commis des infractions sexuelles, une population comparable. La synthèse de l'ensemble de ces études permet de mettre en lumière plusieurs leviers et barrières à l'offre et à la demande de services

pour ces différentes populations jeunesse, déclinés sous plusieurs dimensions essentielles à l'utilisation des services.

Au niveau de l'offre de service, la **disponibilité** des services repose sur leur visibilité et leur promotion au sein de la communauté. Pour les victimes, les études soulèvent l'importance d'un accès à des répertoires complets des services disponibles, partagés par les intervenants via des ressources numériques et traditionnelles, répondant à la fois à leurs besoins immédiats et futurs. Par ailleurs, en délinquance sexuelle, un levier prometteur consiste à intégrer des experts externes en milieu scolaire pour repérer les jeunes délinquants sexuels ou à risque et coordonner des services adaptés. La **réceptivité** des services dépend quant à elle de l'environnement dans lequel ils sont offerts. Tant pour les victimes que pour les jeunes délinquants sexuels, un cadre respectueux, inclusif et sécurisant est primordial, tout comme l'écoute empathique et sans jugement des intervenants, qui doivent gérer efficacement la confidentialité des services. L'importance de contrer la stigmatisation de la délinquance sexuelle, et d'équilibrer la gestion des risques et la relation d'aide est également soulevée. L'**adaptabilité** des services est un autre facteur clé. Pour les jeunes victimes, il apparaît nécessaire que les services soient réguliers et modulés en fonction de leurs besoins, avec des horaires, des lieux et des paramètres flexibles, tout en permettant une communication continue avec les prestataires de services par le biais d'outils numériques. Pour les jeunes délinquants sexuels, l'adaptabilité des services repose surtout sur des programmes moins contraignants et mieux ajustés, ainsi que sur des efforts pour s'adapter au rythme et aux intérêts des jeunes et des familles. En matière d'**accessibilité**, les jeunes victimes d'exploitation sexuelle mettent de l'avant la nécessité de dispositifs facilitant leur déplacement vers les services, comme des billets de transports offerts, et la gratuité des services

de première nécessité. En délinquance sexuelle, l'accessibilité des services pourrait bénéficier d'inscriptions en ligne via des sites populaires. Enfin, l'**adéquation** des services passe par la qualité et la spécificité de ceux-ci, pour qu'ils répondent aux besoins complexes des jeunes par une approche holistique et intégrée. Les obstacles organisationnels relevés dans les études sur les jeunes victimes incluent un manque de personnel qualifié, des procédures bureaucratiques contraignantes, et une insuffisance de services pour des groupes spécifiques (ex. : LGBTQ+). En délinquance sexuelle, la formation et le soutien aux intervenants sont mis de l'avant, en proposant notamment des communautés de pratique pour échanger sur des cas complexes.

Au niveau de la demande de services pour les jeunes victimes, la **capacité de reconnaître** ses besoins et la valeur des services dépend de la prise de conscience de leurs propres difficultés, mais beaucoup ne se reconnaissent pas comme victimes ou ne savent pas comment réagir. Plusieurs obstacles incluent le lien traumatique avec les proxénètes, la méfiance envers les prestataires de services, et la perception des jeunes de pouvoir gérer seuls leurs problèmes. Pour les jeunes délinquants sexuels ou à risque, un levier clé repose sur leur prise de conscience quant au caractère inapproprié de certaines pensées, mais la confiance en des services respectueux et confidentiels est également essentielle pour en maximiser la valeur.

La **capacité à trouver et à comprendre** l'information sur les services est très peu documentée, les jeunes comptant principalement sur leur réseau social pour obtenir des informations. Les jeunes victimes peuvent rencontrer des difficultés en raison de l'absence de figures de confiance et de barrières culturelles ou linguistiques, alors que les jeunes délinquants sexuels peuvent être influencés négativement par la banalisation de la violence sexuelle en milieu scolaire ou dans les communautés autochtones. La **capacité à atteindre** les services n'est que

très peu étudiée pour les victimes. Un fort taux d'absentéisme aux rencontres de suivi est évoqué, le contexte coercitif de l'exploitation sexuelle pouvant jouer un rôle dans l'isolement des victimes. La capacité à défrayer les services n'est pas abordée dans les études disponibles, et ce pour les deux études de portées. Finalement, **la capacité d'engagement** des jeunes victimes dans les services peut être entravée par la méfiance envers le personnel, la peur des procédures judiciaires, et des difficultés d'adaptation diverses altérant leur capacité à s'investir dans les interventions. Pour les jeunes délinquants sexuels, ces obstacles incluent surtout des difficultés vécues suite au dévoilement des comportements sexuels inappropriés ou des infractions sexuelles à leurs familles (ex. : rejet, abandon).

Sur le **plan sociétal**, les études recensées sur les jeunes victimes d'exploitation sexuelle soulignent que la réduction de la stigmatisation des victimes est cruciale pour les encourager à chercher du soutien et à croire à l'efficacité des services disponibles. Des efforts de sensibilisation et d'éducation sont également essentiels pour lutter contre cette stigmatisation et améliorer l'accès aux services. Cependant, les politiques sociales sont jugées insuffisantes, marquées par un manque d'engagement des décideurs, une faible priorité accordée à la santé mentale et un sous-financement des services.

#### **4. Principales pistes d'action**

Nos résultats permettent de dégager des lignes directrices pour favoriser la connaissance et la reconnaissance des services, l'assentiment des services par les jeunes, la recherche et l'atteinte des services, de même que l'utilisation optimale des services. Ces lignes directrices émergent des interactions qui prennent place entre les caractéristiques des institutions et de leur personnel et les caractéristiques individuelles et sociales des jeunes et de leur famille.